

La ponctuation

1. Raconter l'histoire...

Un homme riche avant de décéder fit rédiger son testament, mais le notaire, empressé qu'il était de coucher sur papier les dernières volontés du moribond, oublia de ponctuer le texte suivant :

2. (...et écrire ce texte au tableau, puis laisser les élèves essayer de le lire)

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé le compte du tailleur rien aux pauvres. »
(ou)

« Je laisse ma fortune à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé la facture du tailleur rien aux pauvres. »

3. Demander aux élèves de le lire puis le ponctuer en se mettant à la place de chacun.

4. Confronter les productions.

5. Proposer les solutions ci-dessous.

Le neveu décida de la ponctuation suivante :

« Je laisse mes biens à ma sœur ? Non ! À mon neveu. Jamais sera payé le compte du tailleur. Rien aux pauvres. »

Mais la sœur n'était pas d'accord, elle corrigea le testament ainsi :

« Je laisse mes biens à ma sœur. Non à mon neveu. Jamais sera payé le compte du tailleur. Rien aux pauvres. »

Le tailleur demande la copie de l'original et ponctue le texte de cette manière :

« Je laisse mes biens à ma sœur ? Non. À mon neveu ? Jamais ! Sera payé le compte du tailleur. Rien aux pauvres. »

Là-dessus, les gueux de la ville entrent dans la maison et s'emparent du billet. Ils proposent :

« Je laisse mes biens à ma sœur ? Non. À mon neveu ? Jamais ! Sera payé le compte du tailleur ? Rien. Aux pauvres. »

6. Conclusion.

La ponctuation est à la communication ce que la signalisation est au trafic ; sans elles, c'est le chaos. Une image vaut mille mots, voilà pourquoi cet exemple, qui a fait le tour du monde, illustre à merveille les dangers et les accidents qu'encourent les utilisateurs et usagers qui ne respectent pas les règles établies.

A. Tu es le neveu. Ponctue ce texte pour que le testament tourne en ta faveur.

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé le compte du tailleur rien aux pauvres. »

B. Tu es la sœur. Ponctue ce texte pour que le testament tourne en ta faveur.

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé le compte du tailleur rien aux pauvres. »

C. Tu es le tailleur. Ponctue ce texte pour que le testament tourne en ta faveur.

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé le compte du tailleur rien aux pauvres. »

D. Tu es un gueux. Ponctue ce texte pour que le testament tourne en ta faveur.

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé le compte du tailleur rien aux pauvres. »

A. Tu es le neveu. Ponctue ce texte pour que le testament tourne en ta faveur.

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé le compte du tailleur rien aux pauvres. »

B. Tu es la sœur. Ponctue ce texte pour que le testament tourne en ta faveur.

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé le compte du tailleur rien aux pauvres. »

C. Tu es le tailleur. Ponctue ce texte pour que le testament tourne en ta faveur.

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé le compte du tailleur rien aux pauvres. »

D. Tu es un gueux. Ponctue ce texte pour que le testament tourne en ta faveur.

« Je laisse mes biens à ma sœur non à mon neveu jamais sera payé le compte du tailleur rien aux pauvres. »